

L'ŒUVRE DES CAMPAGNES

_____ FONDÉE EN 1857 _____

AIDE AU CLERGÉ RURAL



ÉTÉ
2017

TRIMESTRIEL n° 262

L'ŒUVRE des CAMPAGNES

FONDÉE EN 1857

2, rue de La Planche - 75007 PARIS

Tél. : 01 45 48 25 83

e-mail : oeuvre-des-campagnes@orange.fr

AIDE FINANCIÈRE AUX PRÊTRES RURAUX pour :

- acheter ou réparer une voiture ou une moto ;
- sortir de difficultés exceptionnelles ;
- améliorer leurs conditions de vie (chauffage du presbytère) ;
- améliorer les salles de réunion (catéchisme...) ;
- maintenir les établissements privés d'enseignement catholique ;
- disposer d'ornements liturgiques convenables ;
- organiser des missions dans nos campagnes.

[Toute demande d'aide doit être apostillée soit par le Conseiller ecclésiastique, soit par le (ou la) Délégué(e) diocésain(e).]

HONORAIRES DE MESSES pour les prêtres ruraux **qui en manquent.**

Tout prêtre demandant des Messes doit y être autorisé par son Ordinaire.

*DANS VOTRE DIOCÈSE VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER AU (À LA)
DÉLÉGUÉ(E) DONT LE NOM FIGURE SUR LA LISTE
PUBLIÉE A LA FIN DE CE BULLETIN.*

Dans les diocèses qui en sont dépourvus, acceptez de devenir
DÉLÉGUÉ ou DÉLÉGUÉE de l'Œuvre pour

- faire connaître et recruter des Associés,
- recueillir les cotisations et les dons et les transmettre au siège à Paris,
- faire connaître au siège les besoins des prêtres de campagne.

LA TACHE EST URGENTE ET IMMENSE

LE SEIGNEUR LUI-MÊME VOUS APPELLE

A AIDER SES PRÊTRES

Le mot du Président

Le 24 mai.

Au moment où je reprends la plume en cette veille de la belle fête de l'Ascension pour l'éditorial de notre bulletin de l'été voici que déjà s'annoncent les « grandes vacances ».

Vacances ! Voilà un mot qui suscite en nous tant d'attentes : aventure, déconnexion, découverte, nature, rencontre, famille,... selon les inclinations de chacun. Sans doute serez-vous nombreux en parcourant ces pages à être déjà partis ou à vous préparer à partir vers des lieux de villégiature estivale.

Une question vient alors : quelles vacances souhaitons-nous vivre cette année ? Au-delà de ce temps de repos nécessaire et mérité, mais aussi temps de ressourcement, sachons profiter de ces moments privilégiés pour faire connaître l'Œuvre des Campagnes et partager son idéal avec tous ceux que nous allons rencontrer au plus grand profit du clergé rural.

Comme chaque année à cette période, « la rue de la Planche » fermera ses portes durant quelques semaines. Pendant ce temps de nombreux rassemblements seront organisés dans les diocèses par nos délégués dont vous trouverez la liste (et les manques !) à la fin de ce bulletin : je leur souhaite pleine réussite et succès et remercie bien vivement leurs organisateurs.

Pour terminer, je voudrais vous inviter, le 15 août quand nous fêterons la Vierge Marie en son Assomption, à confier l'Œuvre des Campagnes à sa bienveillante miséricorde. Prions pour les vocations et prenons le temps de réfléchir à ce que peut être notre propre engagement au sein de l'Œuvre.

Bonnes vacances à tous et bonne fête à toutes les Marie !

Louis d'Astorg

AVIS

**Nos bureaux seront fermés
du lundi 24 juillet au lundi 4 septembre 2017**

Loi et miséricorde sont-elles incompatibles ?

Il n'est pas rare d'entendre opposer la morale de l'Ancien Testament et celle du Nouveau, en opposant les exigences de la loi dans l'Ancien à la miséricorde dans le Nouveau. Que répondre ?

La loi n'a pas bonne presse pour nos mentalités contemporaines. C'est vrai dans le domaine civil mais c'est tout aussi vrai dans le domaine de la morale chrétienne. La loi est très souvent perçue comme une contrainte imposée par Dieu à notre liberté. Par conséquent, il est fréquent d'entendre dire que les commandements de Dieu, récapitulés dans le Décalogue et précisés par l'Eglise au cours des siècles, sont à appliquer ou non selon les circonstances. Les rappels de l'Eglise sur le respect de toute vie humaine quelles que soient les circonstances ou sur la morale sexuelle apparaissent ainsi particulièrement intransigeants. Au nom de la Miséricorde de Dieu qui ne peut nous imposer des fardeaux mais veut nous pardonner, on en vient à relativiser l'importance de la loi morale. Une telle vision, avait dit un jour Jean-Paul II, vient d'une « maigre estime pour la loi de Dieu qu'on retient peu adaptée à chaque homme, à toute situation et à laquelle on désire substituer un ordre autre que le divin ». (1) Essayons donc de comprendre comment la loi n'est pas un fardeau imposé à l'homme par Dieu mais l'expression même de sa miséricorde.

Qu'est-ce que la loi ?

Le *Catéchisme de l'Eglise Catholique* définit la loi morale comme « l'œuvre de la Sagesse divine ». On peut donc la définir au sens biblique, comme une instruction paternelle, une pédagogie de Dieu. Elle prescrit à l'homme les voies, les règles de conduite qui mènent vers la béatitude promise ; elle proscrie les chemins du mal qui détournent de Dieu et de son amour. Elle est à la fois ferme dans ses préceptes et aimable dans ses promesses ». (n° 1950). La loi vient de la Sagesse divine : la création n'est pas le fruit du hasard mais du projet sage et aimant de Dieu. L'homme lui-même a été créé selon un tel projet : il est fait pour le bonheur, qui est la participation au bonheur de Dieu. Cette participation au bonheur n'est cependant pas imposée à l'homme, mais laissée à son libre consentement : l'homme est appelé, de l'intérieur de son cœur, à suivre le chemin de bonheur que Dieu lui propose. Ce chemin comporte des règles, des exigences, en un mot des lois que l'homme ne s'est pas fixées et qu'il lui faut suivre s'il veut parvenir au bonheur.

(1) Jean-Paul II, « Discours au séminaire sur la procréation responsable », 17 Septembre 1983.

La loi morale n'est donc pas un rajout extérieur de la part de Dieu, mais l'expression des exigences internes du bonheur humain. Le commandement de ne pas mentir par exemple n'est pas une contrainte rajoutée par Dieu sur le mont Sinaï, lors du don des dix commandements, mais le rappel que la Sagesse divine a créé le cœur de l'homme pour la vérité, et que seule la vérité peut mener au bonheur. Le rappel de la nécessité de sanctifier le jour du Seigneur, ce qui se traduit par l'obligation de participer à la messe dominicale, est un commandement qui découle de ce que nous avons été faits pour célébrer notre créateur régulièrement. L'interdiction de l'adultère est le rappel que c'est seulement dans la fidélité totale et sans retour que l'homme et la femme peuvent grandir dans le vrai bonheur.

La loi et la liberté

La loi n'est donc pas contraire à la liberté mais elle en est la condition réelle. En effet, la liberté n'est pas la capacité absolue de faire ce que l'on veut dans les limites de la liberté d'autrui, contrairement à l'idée majoritairement reçue et héritée de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette définition oublie en effet de préciser que l'homme a été créé par Dieu en vue du bonheur, en vue du bien, et que la liberté est au service du choix du vrai bien. Il vaut donc mieux définir la liberté comme la capacité d'initiative dans le bien, comme la possibilité de choisir de soi-même le bien pour lequel on est fait. Ainsi, choisir le bien revient en propre à l'homme et il n'est pas déterminé comme un robot : il est libre. Mais en même temps, ce qui constitue son vrai bien : ne pas mentir, sanctifier un jour dans la semaine, vivre la sexualité dans le mariage et la fidélité... sont des préceptes donnés par la sagesse de Dieu dans la création et l'homme n'est pas libre de choisir autre chose s'il veut être heureux.

**Concile Vatican II,
Déclaration Dignitatis Humanae**

« La norme suprême de la vie humaine est la Loi divine elle-même, éternelle, objective et universelle, par laquelle Dieu, dans son dessein de sagesse et d'amour, règle, dirige et gouverne le monde entier, ainsi que les voies de la communauté humaine. De cette Loi qui est sienne, Dieu rend l'homme participant de telle sorte que, par une heureuse Disposition de la providence divine, celui-ci puisse toujours davantage Accéder à l'immuable vérité ». DH3

On comprend comment la loi est au service de la liberté : elle rappelle à l'homme quel est le vrai bien, celui qui construit son bonheur. Ainsi comprise, la loi est la condition de la liberté car elle permet à l'homme de choisir librement le vrai bien. S'il est vrai que la loi apparaît d'abord comme une contrainte allant

contre nos attirances premières, c'est que ces attirances premières sont viciées par le péché originel. C'est le douloureux constat de Saint Paul : « Je trouve donc une loi s'imposant à moi ; quand je veux faire le bien, le mal seul se présente à moi ». (Rm 7,21). Nous pensons que la loi morale restreint notre liberté car notre liberté est douloureusement attirée loin du véritable bien qui seul nous obtient le bonheur. En nous rappelant le contenu de la morale, Dieu fait œuvre de père pédagogue. A la suite du Christ et selon son mandat, l'Église fait la même œuvre de miséricorde en rappelant les principes moraux et leurs applications. Ce fut le cas par exemple avec l'encyclique *Humanae Vitae*, quand Paul VI rappela avec force et fermeté, dans un climat pourtant très hostile, le lien nécessaire entre l'union sexuelle et l'ouverture à la vie et par conséquent l'impossibilité de tout moyen contraceptif. Loin de limiter les formes de la sexualité humaine, le pape en précisait les vraies lois, seules capables de construire l'amour entre les époux.

Idées fausses concernant la morale

Essayons maintenant de répondre à quelques objections souvent entendues.

1. *Insister autant sur les préceptes de la loi, surtout les plus difficiles à observer, n'est-ce pas tomber sous la critique du Christ lui-même : « A vous aussi, les légistes, malheur, parce que vous chargez les gens de fardeaux impossibles à porter et vous-mêmes ne touchez pas à ces fardeaux d'un seul de vos doigts » (Lc 11,46).* A cela, il faut d'abord répondre que le Christ parlait de toutes les observances de la loi de Moïse, les 613 commandements, et non les dix commandements. Ensuite, il est un élément dont nous n'avons pas encore parlé jusqu'à présent, et qui est au cœur de la morale chrétienne : la grâce. Sans elle et la force qu'elle procure, oui, la loi est un fardeau impossible à porter. Mais le concile de Trente rappelait bien : « Dieu ne commande pas des choses impossibles, mais en commandant, il t'invite à faire ce que tu peux et à demander ce que tu ne peux pas, et il t'aide pour que tu le puisses ». (2) La grâce est puissante pour rendre possible les choses les plus impossibles. voilà pourquoi le rappel des exigences de la loi ne doit pas être fait sans mentionner en même temps la patience de Dieu, comme le rappelle Paul VI : « Ne diminuer en rien la salutaire doctrine du Christ est une forme éminente de la charité envers les âmes. Mais cela doit toujours être accompagné de la patience et de la bonté dont le Seigneur lui-même a donné l'exemple en traitant avec les hommes. Venu, non pour juger, mais pour sauver, il fut intransigeant avec le mal, mais miséricordieux avec les personnes ». (3)

2. *Sous le nom de « loi de la gradualité », certains auteurs se disent catholiques ont émis l'hypothèse que la loi ne serait qu'un idéal à viser, mais jamais une exigence ferme.* Par conséquent, pour une personne qui cherche de

(2) *Symbole et définition de la foi catholique.*

(3) *Paul VI, Lettre encyclique Humanae Vitae.*

tout son cœur à progresser, aller contre un commandement ne serait pas un péché. Cette explication présente l'avantage de maintenir l'importance de la loi morale sans paraître trop dure, puisque les exigences de la loi s'adaptent au progrès de celui qui cherche à la suivre. Cette tentative d'explication méconnaît cependant ce qui a été plus haut : la loi est le rappel des règles du bonheur de l'homme. Même si ces règles apparaissent dans un premier temps inaccessibles en raison de la fragilité humaine, ne pas les suivre est destructeur du vrai bonheur. Voilà pourquoi Jean-Paul II rappelait avec netteté, à propos des exigences de la morale dans le domaine de la sexualité : « Les époux ne peuvent toutefois considérer la loi comme un simple idéal à atteindre dans le futur, mais ils doivent la regarder comme un commandement du Christ Seigneur leur enjoignant de surmonter sérieusement les obstacles. C'est pourquoi ce qu'on appelle la « loi de gradualité » ou voie graduelle ne peut s'identifier à la « gradualité de la loi », comme s'il y avait, dans la loi divine, des degrés et des formes de préceptes différents selon les personnes et les situations diverses ». (4)

La véritable miséricorde ne consiste pas dans l'abaissement des exigences de la loi morale, mais dans la patience à accompagner ceux qui ont du mal à vivre toutes les exigences, comme le dit le pape François ; « Par conséquent, sans diminuer la valeur de l'idéal évangélique, il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possible de la croissance des personnes qui se construisent jour après jour ». (5) Et il est dit plus loin : « L'Évangile nous propose de corriger et d'aider à grandir une personne à partir de la reconnaissance du caractère objectivement mauvais de ses actions (cf. Mt 18,15) mais sans émettre des jugements sur sa responsabilité et sur sa culpabilité (cf. Mt 7,1 ; Lc 6,37) ». (6)

***Dieu a écrit sur les tables de la Loi ce que les hommes
ne lisaient pas dans leurs cœurs***

S. Augustin

3. *On reproche enfin à la loi morale de faire naître le remords et de faire vivre l'homme dans la hantise du péché au lieu de lui présenter la beauté de l'amour de Dieu, ce qui serait contrainte à l'esprit de l'Évangile.* Il est évident que la vie chrétienne s'appuie sur la confiance et non sur la crainte, comme le dit saint Paul : « Aussi bien n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte ; vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait écrier : Abba! Père! » (Rm 8, 15). Cependant, il existe une sainte crainte de Dieu qui nous pousse à avoir honte de notre péché afin de nous convertir. Le pape François,

(4) Jean-Paul II, *Lettre apostolique Familiaris Consortio*.

(5) Pape François, *Exhortation apostolique Evangelium Gaudi*.

(6) *Ibid.*

que l'on ne peut soupçonner du désir de cultiver la peur, dit : « La honte est une véritable vertu chrétienne et aussi humaine. La capacité d'avoir honte : [...] Et avoir honte est une vertu de l'humble. [...] Bienheureuse honte, car elle est une vertu. [...] Que cette honte soit bénie, car elle est une vertu. Que le Seigneur nous donne cette grâce, ce courage d'aller toujours vers Lui avec la vérité, car la vérité est la lumière. Et pas avec les ténèbres des demi-vérités ou des mensonges devant Dieu ». (7)

En conclusion, rappelons que c'est toujours vers les saints que nous devons nous tourner pour mieux comprendre ce que Dieu veut nous révéler. Or l'expérience des saints nous apprend qu'ils ont toujours aimé la loi morale comme source de perfection, de joie et de bonheur profond. Si l'accueil des exigences de la loi morale est d'abord difficile en raison de notre nature blessée par le péché, nous sommes appelés à y voir l'expression de la miséricorde de Dieu. C'est par la loi que Dieu nous éduque et nous guide comme un Père aimant et patient.

Abbé Jean-Raphaël Dubrule

Extrait avec autorisation de *La lettre aux amis et bienfaiteurs* n° 13
Société des Missionnaires de la Miséricorde Divine
104 Cours Lafayette - 83000 Toulon
www.misericordedivine.fr

(7) Pape François, *Méditation à la chapelle Ste Marthe*.

– Quand maman tique sur l’informatique –

Maman, j’ai renoncé à mon Mac et à sa fameuse pomme, honteusement croquée par Adam sue les conseils d’Eve. J’ai préféré Windows, sa petite croix discrète fermée par ses losanges aux couleurs des évangélistes, puis j’ai ouvert Word qu’on traduit bêtement par le mot « mot », mais qui signifie plus certainement « Verbe ».

J’ai un peu fureté sur Facebook, ce livre des visages et des noms qui préfigure celui décrit dans l’Apocalypse, et qui ne cesse de m’inviter à aimer et à partager. J’ai bien sûr fait un petit passage sur Twitter, où l’oiseau bleu est une synthèse entre la colombe de l’Esprit et le bleu marial. Tu vois, l’Esprit, c’est comme le tweet. Le plus souvent, tu ne sais ni d’où il vient, ni où il va...

Maman, as-tu jamais remarqué que les logos de Facebook et Twitter se ressemblent ? Ce sont les deux seules lettres de l’alphabet qui portent la croix, l’une comme une crosse épiscopale, l’autre comme un porte-bannière ? L’alpha et l’oméga de ces réseaux, c’est d’être en lien soit comme des amis (car nous sommes plus des serviteurs, hein ?), soit comme des followers (viens, maman et suis-Le !).

Maman, tu me demandes de quitter mon écran ? D’accord maman mais laisse-moi le temps de fermer ces quelques fenêtres... Regarde : ma souris doit d’abord embrasser la petite croix en haut à droite, comme les paroissiens font aujourd’hui des Cendres, et sitôt cliqué, on me demande si je suis d’accord pour être sauvé (« sauvegardé » est une mauvaise traduction). On peut aussi aplatir la fenêtre, car il faut qu’elle diminue pour qu’une autre grandisse.... De toute façon, la décroissance est notre chemin à tous, n’est-ce pas ? Maman, tu sais quand nous sommes là, devant l’ordinateur, nous ne faisons rien d’autre que ce que nous ferons pour l’éternité : regarder ensemble un être éternellement nouveau aux abords infinis qui nous transforme. Un jour, nous serons semblables à Lui parce que nous le verrons tel qu’Il est, alors ce sera incroyablement mieux, car nous serons face à face, et nous aurons crevé l’écran.

Maman, je suis sûr que tu ne regarderas plus ton ordinateur comme avant.

Pierre Durieux

– LE PERE HAMEL, un prêtre diocésain –

La fin tragique du père Hamel a suscité un émoi national des citoyens, bien au-delà de la dimension religieuse. Sa mort tragique au cours d'une petite messe de semaine, comme on en connaît tant dans nos paroisses, a mis en lumière son quotidien de prêtre diocésain. Il assurait un remplacement d'été afin de permettre à son confrère d'aller en famille. Quoi de plus banal dans une vie fraternelle entre prêtres ?

La mort du père Hamel s'ajoute à celle de toutes les victimes innocentes fauchées dans leur quotidien par le terrorisme.

Dans l'hommage public qui lui a été rendu, l'archevêque de Rouen a dit de lui : « *Le père Jacques ne revendiquait pas sa qualité de prêtre comme un privilège. Il demeurait un citoyen parmi les autres citoyens. Il participait à la vie commune, dans la confiance, tissant des liens d'amitié. Ces liens humains formaient le terreau pour des rencontres qui élèvent l'âme.* »

Cette parole forte reflète à mes yeux la profondeur d'une pratique pastorale du prêtre diocésain. Ni pouvoir, ni privilège mais un « être avec » un peuple de citoyens.

Prêtre diocésain n'appartenant à aucune congrégation ni famille religieuse, la figure du père Hamel reflète à mon sens ce qu'est un prêtre diocésain (on dit aussi prêtre séculier). Le prêtre qui se situe dans un peuple et dans le siècle ne s'enferme pas dans son statut clérical.

Cette figure-là n'est pas très valorisée dans le contexte ecclésial d'aujourd'hui. Les prêtres diocésains deviennent minoritaires et âgés dans la plupart des diocèses en France. C'est un manque pour l'Église et pour le monde.

Que le père Hamel soit canonisé ou pas, il est pour moi un modèle, pour ne pas dire « le » modèle de ce que doit être un prêtre diocésain pour le monde et pour l'Église.

Yves Mas, section 69, prêtre diocésain du diocèse de Lyon
Extrait avec autorisation de *Nouvelles Références* n° 149 – avril 2017
Bulletin de l'Association protection sociale et caisse des cultes

Nos amis défunts

VIVIERS : Madame Anne-Marie d'HENDECOURT-GONTREUIL, notre ancienne déléguée.

PARIS : M. Gérard de MORAS



Les livres

Par Marie-Annick de la Genardière

*Veuillez noter que nous ne prenons pas en charge vos demandes de livres.
Merci de passer vos commandes :*

- soit chez votre libraire local
- soit par e-mail sur AMAZONE
- soit à LA PROCURE (ventes par correspondance). Tél. 01 49 59 60 66

MOUSSELINE LA SERIEUSE **Ainsi l'appelait Marie-Antoinette** **Sylvie Yvert**

*Editions Héloïse d'Ormesson
et France Loisirs 2016
365 p. 19,50 €*

Sylvie Yvert prête sa plume à la pauvre « orpheline du Temple », devenue par son mariage avec son cousin germain, duchesse d'Angoulême et héritière des Rois de France, pour tenir le journal de sa triste vie, en s'inspirant des Mémoires incomplets de son héroïne.

Née en 1778, la jeune princesse mène pendant 12 ans à Versailles l'existence heureuse d'une enfant très aimée, même si celle-ci est légèrement assombrie par la mort d'un frère et d'une sœur décédés en bas âge... L'année 1789 va voir sa vie basculer : la maladie et le décès de son jeune frère, le premier dauphin, d'abord, puis la convocation des Etats Généraux et les débuts des troubles de la Révolution qui s'ensuivent, viennent mettre un terme à cette période d'insouciance. Arrachée avec

sa famille au château qui était leur domicile, contrainte d'aller vivre en « résidence surveillée » aux Tuileries, spectatrice involontaire du meurtre sanglant des gardes suisses et des partisans royalistes, la fuite ratée à Varennes va faire de son existence et de celle de ses proches une descente aux enfers où chaque marche les enfonce un peu plus dans l'horreur. C'est en 1792 l'emprisonnement au Temple mais ils sont encore en famille... La mort du roi le 21 janvier 1793, le départ du Petit Dauphin chez le savetier Simon, l'assassinat de la Reine le 16 octobre suivant la laissent seule en compagnie de sa tante Mme Elisabeth. L'exécution de cette dernière, le 10 mai 1794 en fait « la plus malheureuse personne du monde ». Seule la chute de Robespierre du 8 thermidor viendra un peu adoucir son sort et celui de son frère Louis XVII qui croupit dans ses déjections et meurt de consommation à quelques mètres d'elle sans qu'elle puisse le revoir. On lui attribue une compagne, Mme de Chanterenne puis

elle fait l'objet d'un échange de prisonniers avec l'Autriche.

Las, la liberté enfin retrouvée ce 19 décembre 1795 ne va pas signer pour elle un retour vers le bonheur... A Vienne, on veut la marier d'autorité avec l'archiduc Charles, mariage auquel elle ne veut consentir, destinée depuis longtemps par sa famille à son cousin le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, le futur Charles X. Elle l'épouse enfin le 10 juin 1799.

Cette alliance restera stérile à son grand désarroi et à celui des partisans des Bourbons.

Revenue en France avec son oncle Louis XVIII, elle dut s'enfuir à nouveau pendant les 100 jours. De nouveau en France à la 2^e Restauration, elle assiste à l'assassinat de son neveu le duc de Berry. Son seul amour dès lors se cristallise sur le petit Henry V, le fils posthume de ce dernier qui, lui aussi, ne parviendra pas à remonter sur le trône de ses pères et mourra sans descendance sous le nom de « Comte de Chambord ». La chute de Charles X la contraint à un ultime exil et c'est à Frohsdorf qu'elle décède le 19 octobre 1851. Ses restes reposent dans un couvent en Slovaquie.

Avec délicatesse, Sylvie Yvert prête sa voix à la pauvre Madame Royale qui, au fond du malheur garda toujours sa dignité. Ce récit d'un destin hors du commun nous tient en haleine comme le plus poignant des romans. A recommander à tous lecteurs dès l'adolescence...

MÊME PAS MORT

François d'Epenoux

Editions Anne Carrière-Pocket 2016
151 p. 7,30 €

L'auteur dont le père vient de mourir et qu'on enterre dans sa propriété d'Arcachon narre avec à la fois émotion et humour ces moments si particuliers qui suivent la mort d'un être cher et en traque la banalité convenue, finalement bienvenue comme anesthésique de la douleur.

De l'entrevue « avec l'accent » avec le directeur de la société de Pompes Funèbres dont la boutique respendit de somptueux cercueils luisants de vernis, certains pourvus de hublots latéraux (!), et garnis des plus invraisemblables matelassages aux couleurs « kitsch » rose ou mauve, à la commande d'un caveau bétonné à étages par les héritiers qui contemplent ainsi leur future demeure où ils seront alignés en famille comme dans un compartiment de train-couche ou des sardines en boîte, de la préparation de la cérémonie religieuse catholique abandonnée à la tante réputée bigote qui décide arbitrairement du choix des chants d'après ses goûts et ses connaissances personnelles, nous suivons le fils très sincèrement éploré mais pas au point de perdre tout esprit critique devant des situations insolites pour ne pas dire ridicules. Celles-ci vaudront à son entourage des fous-rires nerveux bien gênants en semblable circonstance...

C'est tout le talent de François d'Epenoux de nous faire rire et pleurer tour à tour ou en même temps...en maniant avec science et un brin de

provocation ce que l'on nomme à juste raison: « l'humour noir ». Peut être lu à tout âge mais peut-être à décommander à tous ceux qui viennent de perdre un proche...

CLEMENTINE CHURCHILL

La femme du lion

Philippe Alexandre

et Béatrix de L'Aulnoit

Tallandier 2015

398 p. 21,50 €

Conviée en « bouche-trou » à un dîner prestigieux chez sa tante St Hélier, Clémentine Hozier, débutant aussi ravissante que désargentée est placée à côté de Winston Churchill, jeune politicien plein d'avenir... C'est le coup de foudre. Au grand regret des nombreuses conquêtes de ce dernier, ils se fiancent puis se marient le 12 septembre 1908. Cet amour durera aussi longtemps que leur vie ...

Très vite, le jeune ministre de l'Intérieur passe à la Chambre des Lords des bancs conservateurs à ceux des libéraux au grand dam de la bonne société qui tourne un temps le dos au jeune ménage. Clémentine soutient son mari, n'hésitant pas à le remplacer à la tête de meetings électoraux et surtout le convaincant petit à petit du bien fondé des revendications des « suffragettes » pour le vote des femmes ... Nommé bientôt « Lord de l'Amirauté » c'est-à-dire ministre de la marine, Churchill améliore la flotte anglaise pour en faire une machine efficace pressentant l'imminence

d'une guerre avec l'Allemagne de Guillaume II. Las, le désastre des Dardanelles en 1915 lui coûte son portefeuille. Suivra pour lui un temps de « désert » politique où réduit à des fonctions plus honorifiques que lucratives, il va devoir se battre pour conserver son train de vie, alourdi par l'achat de son cher Chartwell et par la naissance de 4 enfants qui lui causeront bien du souci. Aussi multiplie-t-il dans l'entre-deux guerres écrits et tournées de conférences qui vont le faire connaître dans le monde entier.

La guerre de 39-40 qu'il avait vu venir à l'encontre d'une majorité pacifiste voit son rappel aux affaires avec le très célèbre discours aux Communes du 13 mai 40 : « Je n'ai rien à vous offrir que du sang, de la peine, de la sueur et des larmes ». Churchill va mettre toute son énergie à faire face. C'est lui qui organise en catastrophe l'évacuation des plages de Dunkerque avec l'aide des plaisanciers. Il accueille De Gaulle à Londres et lui permet de lancer le fameux appel du 18 juin. L'Angleterre, sauvagement bombardée, paie un lourd tribut à la guerre jusqu'à ce que les Alliés américains entrent en jeu et que le désastre russe inverse le cours des événements, permettant le « débarquement » et la victoire alliée.

Le dévouement du déjà vieux lion n'est pas récompensé : en 1945 à la libération, ses compatriotes lui préfèrent Attlee. Il redevient premier ministre en 1951 au mépris de sa santé. Il faudra plusieurs AVC successifs pour le terrasser définitivement en 1965. Il aura droit à de

DONS A L'ŒUVRE DES CAMPAGNES

Les dons à l'Œuvre des Campagnes ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Les entreprises peuvent prétendre à une déduction, de leur bénéfice imposable, du montant de leurs versements, dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires.

Vous pouvez, si vous le désirez, joindre le formulaire ci-après à votre envoi à votre délégué ou au siège de l'Œuvre à Paris, 2, rue de la Planche, 75007 Paris. E-mail : oeuvre-des-campagnes@orange.fr

Nous regrettons de ne pouvoir tenir compte de dates précises pour la célébration des messes.

Nous prions nos associés d'établir tous leurs envois d'argent : mandats, chèques postaux, chèques bancaires, au nom impersonnel de l'Œuvre des Campagnes.



J'envoie à l'Œuvre des Campagnes un don de	€
Je règle ma cotisation annuelle (10 € minimum)	€
Je règle mon abonnement de soutien (8 € voire davantage)	€
Je demande la célébration de messes		
Messe : 17 €	}€
Neuvaine : 175 €		
Trentain : 580 €		
	<u>Total</u> €

Date

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

De manière à moderniser nos relations, nous vous demandons d'indiquer ci-dessous de manière très lisible votre adresse e-mail :

.....@.....

Ainsi, nous pourrons vous faire parvenir votre reçu fiscal par courriel et par courrier postal.

Moyen de paiement : Chèque bancaire Chèque postal

Pour obtenir un reçu à usage fiscal pour le don, cochez ici

NB : Les offrandes de messes n'ouvrent pas droit à la réduction d'impôt.

« Certaines personnes ou Associations de laïcs s'appliquent aussi à aider les prêtres isolés et pauvres, comme l'Œuvre des Campagnes. C'est très louable. »

Jean-Paul II
Ars, le 6 octobre 1986

PAR DES DONN ET DES LEGS, AIDEZ L'ŒUVRE DES CAMPAGNES
A SECOURIR LES PRÊTRES DÉMUNIS.

LEGS ET DONATIONS

L'Œuvre des Campagnes est autorisée à recevoir legs et donations en exonération de droits.

Pour le testateur, le plus simple est d'inscrire dans son testament une formule du genre :

« Je lègue à l'Œuvre des Campagnes, 2, rue de La Planche, à Paris 7^e, une somme de € (en toutes lettres puis en chiffres) pour venir en aide à des prêtres dans le besoin. »

Rappelons qu'un testament dit olographe est rédigé sur papier libre ; il doit être entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur qui peut le conserver en lieu sûr ou, ce qui est préférable, le remettre à un notaire.

www.oeuvredescampagnes.fr

L'Œuvre des Campagnes se modernise. Vous pouvez désormais accéder à toutes les informations concernant l'Œuvre sur notre site internet et dont l'adresse figure ci-dessus.

Vous pourrez ainsi consulter les derniers bulletins, vous inscrire ou inscrire en ligne un de vos proches en utilisant le formulaire d'inscription.

Enfin, vous pourrez désormais faire vos dons en ligne. Pour cela, il suffit de cliquer sur le bouton :

Faire un don

qui se trouve sur chacune des pages du site. Ce moyen de paiement est entièrement sécurisé : il n'y a aucun risque de détournement de votre don ni de vos informations personnelles et bancaires.

Si vous souhaitez nous apporter vos commentaires et vos remarques, merci de nous les adresser par mail à : oeuvre-des-campagnes@orange.fr

somptueuses obsèques nationales. Clémentine lui survit 12 ans, assurant l'unité de ses enfants et petits-enfants.

Pour vivre avec un tel monstre sacré, il fallait un caractère bien trempé et une bonne dose d'humour. C'est le mérite de cette biographie très fouillée de nous tracer le portrait d'une femme hors du commun et épouse modèle dont le destin se confond avec l'histoire du XX^e siècle. A faire lire sans restriction dès l'adolescence.

**NOUS SOMMES NÉS ET
NE MOURRONS JAMAIS PLUS**
Cristiana Paccini et Simone Troisi

Editions Artège 2015

282 p. 18,90 €

Ce petit chef-d'œuvre d'émotion, comparable à « Deux petits pas sur le sable mouillé », nous vient d'Italie et conte le court mais flamboyant parcours terrestre d'une jeune mère de famille romaine, Chiara, qui choisit d'affronter la mort à cause d'un cancer insoignable parce qu'elle est enceinte de son troisième enfant et qu'elle veut le garder...

Les époux Petrillo forment dès leur mariage un couple hors du commun, et par l'amour qui les unit après des débuts de relation difficiles et par leur profonde foi chrétienne. Cette foi va être très vite mise à l'épreuve par la perte successive de deux enfants souffrant de malformations... Les deux époux refusent tout avortement thérapeutique et accompagnent chaque fois jusqu'à sa naissance et son baptême l'enfant condamné. C'est sur ces entrefaites que Chiara apprend

avec un grand bonheur qu'elle porte un troisième enfant en parfaite santé, celui-là... Las, au cinquième mois de grossesse, on diagnostique un cancer chez la future maman, un carcinome de la langue, très agressif. Chiara contre l'avis des médecins refuse un accouchement prématuré et met au monde avec seulement 15 jours d'avance un petit Francesco parfaitement formé. Dès le lendemain, elle subit une opération particulièrement douloureuse et invalidante. Le cancer continue malgré tout d'envahir son corps et elle apprend bientôt qu'elle est perdue. Le couple part à Medjugorje confier son épreuve à la Vierge, leurs amis les accompagnent en foule, remplissant un avion. Avant d'être définitivement alitée, Chiara a encore l'ultime joie de rencontrer brièvement Benoît XVI qui la prend dans ses bras. Les derniers jours de sa vie passés à la campagne sont un véritable calvaire mais la maison ne désemplit pas. On vient déjà en pèlerinage au chevet de Chiara qui meurt dans la paix et l'offrande à 28 ans.

Cette nouvelle Gianna Beretta Molla sera sûrement un jour sur les autels. Le récit du ménage ami que furent les Troisi s'attarde sur l'extraordinaire conformation à la volonté divine qui habite Chiara et fait de plus en plus d'elle une icône du Christ, son grand Amour, qu'elle a préféré à son mari, son enfant et sa propre vie. Ce récit lumineux comblera tous les lecteurs dès l'adolescence... On en ressort meilleur.

L'ECHELLE DE JACOB

Gong Ji-young

Editions Philippe Picquier 2015

358 p. 19,50 €

La Corée du Nord fait souvent la une de l'actualité avec sa dynastie de dirigeants mégalomanes et dictatoriaux qui ont fait de leur pays un gigantesque camp de concentration... On connaît moins la Corée du Sud, aujourd'hui république démocratique libérale, et encore moins sa littérature...

Cet étonnant roman traduit du coréen, inspiré de faits réels, est l'œuvre d'une jeune romancière à succès du « pays du matin calme ». Le sujet choisi est pour le moins inhabituel : c'est le récit d'un jeune moine d'un couvent bénédictin proche de Séoul, sur le point de prononcer ses vœux définitifs et d'être ordonné prêtre, qui va vivre un amour impossible avec la nièce du père abbé, venue séjourner au couvent pour y mener une enquête sur la vie monastique. Le journal tenu par le frère Jean est prétexte à toute une réflexion sur Dieu, le Mal, l'Amour divin et humain et sur l'histoire de son pays, la Corée. Alors que Jean est décidé à tout quitter pour faire sa vie avec la ravissante mais déconcertante So-hui avec qui il a une courte aventure, celle-ci repart inopinément aux USA rejoindre celui avec qui elle est depuis longtemps fiancée... Jean ne l'oublie pas et aura l'occasion de la croiser des années plus tard aux USA où sa congrégation reprend un couvent en perte de vitesse.

La mort atroce de deux confrères brûlés vifs dans leur camionnette, les récits bouleversants d'un vieux moine qui a connu l'enfer des camps de détention communistes, sa passion interdite pour So-hui taraudent le frère Jean de questions sans réponse et vont le faire petit à petit mûrir en renforçant sa vocation et gravir ainsi « l'échelle de Jacob » que constituent les épreuves de la vie. Il découvrira à la fin du roman combien sa vie est liée à celles de ceux qui l'entourent et qu'avec Dieu, il n'y a pas de hasard...

Voilà un roman inclassable d'où toute complaisance pour le sexe est bannie à l'encontre de ce qui est produit dans notre pays aujourd'hui. C'est aussi une description fidèle, étonnante et documentée de la vie monastique coréenne et une ode splendide à la Corée, à son peuple courageux et si souvent opprimé, prêt au martyre pour défendre sa foi...

Quelques scènes d'une grande violence font toutefois réserver cette lecture aux adultes et grands adolescents.

POUR SES BEAUX YEUX

**Road-movie d'une cinéaste
amoureuse du Christ**

Natalie Saracco

Editions Salvator 2016

190 p. 18 €

Ce récit à la première personne est celui d'une rencontre aussi inoubliable qu'inhabituelle avec le Sacré Cœur de Jésus dans le cadre d'une « Expérience aux frontières de la mort » lors d'un

terrible accident de voiture. Cette aventure incroyable dans tous les sens du terme est celle arrivée à Natalie Saracco, la jeune réalisatrice du film « La mante religieuse », film sorti sur les écrans en 2014 et dont le sujet : la tentative de séduction d'un jeune prêtre par une femme diaboliquement inspirée, provoqua quelques remous dans les milieux chrétiens mais ne laissa personne indifférent.

Natalie appartient à cette nouvelle génération de jeunes chrétiens révélés entre autres par la « Manif pour Tous » qui osent investir des espaces jusque là interdits aux croyants, ou simplement hostiles, tels les medias, et n'hésitent pas à proclamer haut et fort la foi qui les habite...

Natalie est déjà une chrétienne convaincue quand elle prend la route un beau jour de 2014 avec une amie athée. Elle est en train de lui parler pour la énième fois de religion quand un poids-lourd qu'elles sont en train de doubler percute une voiture qui vient s'écraser sur leur pare-brise. Rejetées sur la glissière, les deux passagères se retrouvent encastrées dans la tôle. Le temps pris par les secours pour les dégager de là, Natalie sent sa vie s'en aller goutte par goutte, elle est effectivement atteinte d'une hémorragie interne et en train d'assister à sa propre mort. C'est alors qu'elle a le sentiment de « passer de l'autre côté », qu'elle se retrouve face à face avec le Sacré Cœur de Jésus, pas le Sacré-Cœur un peu mièvre de l'imagerie sulpicienne mais un Jésus terriblement réaliste, montrant son Cœur transpercé d'épines et pleurant

avec l'air de souffrir atrocement. A sa question formulée intérieurement, le Christ lui répond qu'Il pleure parce qu'Il a donné sa vie pour les hommes et que ceux-ci repoussent son Amour... Natalie, ce jour-là reçoit l'Amour du Christ en plein cœur. Il ne la quittera plus et va la soutenir pendant toute la période éprouvante où elle cherche des fonds pour son film « catho ». De rencontre en rencontre plus ou moins providentielles, le film réalisé à l'économie verra enfin le jour avec le succès que l'on sait. Sorti en DVD, il continue d'annoncer avec force le pouvoir de la Grâce. Poursuivant la mission dont elle se sent investie, Natalie en prépare maintenant un autre sur Jésus.

Voilà un livre édifiant d'une fraîcheur réjouissante. Le franc-parler de la réalisatrice, son caractère fougueux qui transparait à chaque page, le fait qu'il s'agisse d'une histoire vraie ne peuvent que séduire une clientèle adolescente qui se reconnaîtra dans Natalie. A lire et à faire lire sans réserve.

UN FAUTEUIL SUR LA SEINE Quatre siècles d'histoire de France Amin Maalouf

Grasset 2016

315 p. 20 €

A partir d'un fauteuil d'académicien (le sien, le vingt-neuvième...), Amin Maalouf nous fait revivre l'histoire de la « vieille dame du quai Conti » qui se confond dès sa création en 1635 par Richelieu avec l'histoire de France.

Du premier occupant qui se noya dans la Seine un an après son élection (il ne savait pas nager...) à son prédécesseur direct l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, l'écrivain nous retrace la biographie des 18 occupants successifs de son fauteuil. Certains sont tombés dans un oubli dont ils n'auraient peut-être pas dû sortir, quoique préférés à leur époque à des gloires nationales comme Corneille ou Victor Hugo... D'autres ont laissé un relent de scandale tel Ernest Renan ou Montherlant. On y trouve aussi 2 cardinaux : Fleury et Luynes et un des rares scientifiques, Claude Bernard.

Cette assemblée de savants et d'écrivains va être la caisse de résonance des conflits et du bouillonnement des idées nouvelles, de la querelle du Cid à l'émergence de la franc-maçonnerie, de la révolution de 1789 aux différents coups d'état napoléoniens, ou à la Commune de Paris.

Ce 29^e fauteuil est donc un agréable prétexte à un voyage dans l'histoire de notre pays.

Voyage original et érudit qui comblera adultes et adolescents cultivés...

L'AMOUR CACHÉ DE CHARLOTTE BRONTË

Jolien Janzing

Archipoche 2017

330 p. 7,80 €

En 1842, Charlotte Brontë et sa sœur Emily quittent leur presbytère natal du Yorkshire pour venir parfaire leur français dans une pension de jeunes

filles à Bruxelles. Très différente de la timide Emily, Charlotte d'un naturel exalté et assoiffée de découvertes rêve d'y conquérir sa liberté, espoir auquel la pauvreté de sa famille met de sérieux obstacles.

Sur place, elle tombe désespérément amoureuse du directeur de la pension, Constantin Heger, qui est aussi son professeur de littérature. Celui-ci joue avec elle à un jeu dangereux et succombe plus ou moins au charme et surtout au talent de la jeune fille qu'il est un des premiers à percevoir. Malheureusement pour Charlotte, il est marié et vit dans les meilleurs termes avec sa femme sous le regard jaloux et impuissant de la jeune fille. Cette passion impossible et scandaleuse inspirera à Charlotte son chef-d'œuvre « Jane Eyre », Constantin Heger devenant Mr Rochester dans le roman et l'épouse trahie une pauvre folle, enfermée dans sa propre demeure...

L'auteur de cette biographie romancée est hollandaise. Sa connaissance de la famille Brontë lui a valu d'être invitée au rendez-vous annuel de la « Brontë Society » à Haworth.

Cet épisode méconnu de la vie de la célèbre romancière n'est pas sans intérêt car il éclaire toute son œuvre. Néanmoins, comme c'est souvent le cas, l'aventure sentimentale réelle décrite dans le livre de J. Janzing est bien loin de présenter l'intensité dramatique du roman à qui elle a donné le jour. Ce livre intéressera une clientèle féminine adulte, sensible au talent des sœurs Brontë et tous ceux

qu'intéressent le processus de création littéraire et le savant dosage de fiction et de réalité qui préside à l'écriture d'un roman...

LES ROHAN

Histoire d'une grande famille

Eric Mension-Rigau

Perrin 2017

320 p. 22,50 €

Qui ne connaît au moins de nom l'illustre dynastie bretonne des Rohan ? La seule affaire du « collier » où s'est malencontreusement fourvoyé leur oncle, le naïf cardinal- évêque de Strasbourg, ami de Marie-Antoinette, suffirait à rendre célèbre cette grande famille ducale plusieurs fois apparentée à la famille royale...

Eric Mension-Rigau, professeur à la Sorbonne et spécialiste de l'histoire des élites, se penche dans ce récent ouvrage sur l'histoire de cette glorieuse lignée et sur le terreau sociologique où elle a grandi en s'appuyant sur de nombreuses archives et de longs entretiens avec Josselin, l'actuel 14^e duc.

De brillantes alliances hissent rapidement les seigneurs de Rohan, bâtisseurs de Josselin, connus dès le 11^e siècle, au tout premier plan de la noblesse bretonne sans leur permettre toutefois de prendre la tête du duché de Bretagne, qui va 4 siècles plus tard, grâce à l'union d'Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII en 1491, tomber dans l'escarcelle du royaume de France. Après une période guerrière et glorieuse où la famille embrasse la

foi protestante, celle-ci revient à la religion catholique, fournissant une véritable dynastie de cardinaux établis à Strasbourg.

A partir du XVII^e siècle, la famille se divise en 2 branches : Louis XIV réérige le duché-pairie de Rohan en faveur d'Henri de Chabot, époux de la dernière héritière du premier duc. Deux familles portent alors le nom : les Rohan-Chabot, issus de ce mariage, dont descendent l'actuel duc et les Rohan-Rohan, de la branche aînée, autrichiens depuis le XIX^e siècle dont l'actuel descendant n'est plus que « Monsieur Rohan », leur pays d'adoption ayant supprimé titres et particules.

Comme toute la noblesse bretonne et à la différence de son cousin La Rochefoucauld, le duc de Rohan commet l'erreur de boudier les Etats-Généraux. La révolution française débute donc sans eux et les valeurs régionalistes bretonnes sont laminées. La famille de Rohan et ses alliés paient un lourd tribut à la révolution. Le prince de Léon, futur 7^e duc, émigré en Angleterre, participe à l'expédition de Quiberon, rentre en France en 1799 et se voit bientôt l'objet d'avances de la part de Napoléon devenu empereur. Les 7^e, 8^e et 9^e ducs sont ultras sous la Restauration. Le 8^e devient cardinal et reçoit des gloires littéraires à la Roche-Guyon dont il a hérité.

Les Rohan-Chabot, ruinés par la Révolution, reconstituent en partie leur patrimoine grâce à de riches mariages. Le cardinal-duc se sépare de la Roche-Guyon pour relever Josselin, tombé en ruines et le lègue au futur

10^e duc, son neveu, qui en poursuit la restauration, s'y installe et se fait élire en 1869 aux élections cantonales. C'est le début de l'entrée en politique des ducs de Rohan au service de la République que perpétuera Josselin, l'actuel et 14^e duc de Rohan, très actif au Sénat.

Sous sa houlette, les Rohan et Josselin ont su prendre le virage du modernisme. Le château s'ouvre aux visiteurs et devient le cadre d'un musée de la poupée mis sur pied par la duchesse Antoinette, fille du pasteur Boegner. La grande famille des Rohan et descendants, éparpillée aux quatre coins du monde se réunit régulièrement, Josselin restant le port d'attache.

Cette étude très érudite de la saga des Rohan passionnera tout breton et plus largement tout passionné de l'Histoire de la Bretagne et de notre pays et donnera au lecteur l'envie de visiter la merveille gothique qu'est Josselin...

MON FARDEAU EST LEGER

Anne Martin

Ed. Hugues de Chivré 2017

100 p. 12 €

Les récits de pèlerinages à pied sont à la mode, particulièrement ceux

effectués sur la route de Compostelle. Cette fois, c'est une mère de famille belge de 54 ans qui, à la suite d'un vœu, part en 1992 de Bruxelles où elle réside, à Lourdes pour rendre grâce à la Vierge d'avoir été exaucée... Anne trace une ligne droite sur la carte qu'elle va s'efforcer de suivre, privilégiant les étapes en des villages ou petites villes de la « France profonde ». Chargée du plus strict minimum, elle réussit l'exploit de parcourir en 25 jours les presque 1 200 kms du trajet.

Ces 25 étapes la conduisent à la rencontre du petit peuple de Belgique et de France et lui donnent l'occasion de mesurer combien la seule évocation de sa destination, Lourdes, fonctionne comme un sésame et lui ouvre non seulement la porte mais bien souvent le cœur de ses hôtes d'une nuit. C'est chargée de multiples intentions qu'elle parvient à son but, consciente qu'elle ne marche pas seulement pour elle ou sa famille mais aussi pour tout une communauté plus ou moins croyante mais touchée par sa démarche.

Un petit livre réjouissant qui donne envie de prendre la route à son tour...

– Liste des délégués –

1. **AGEN** : Mlle Anne-Marie Muller, Cazabeth, 47270 St Romain le Noble.
2. **AIRE ET DAX** : M. Gérard de La Tousche, « Lavielle », 256 Rte de Tyrosse, 40300 Pey.
3. **AIX** : Pas de délégué.
4. **AJACCIO** : Mme de La Picquelière-Gandolfi, « Le Belvédère », Village Haut, 20620 Biguglia.
5. **ALBI** : Pas de délégué
6. **AMIENS** : M. Arnaud de Monclin, 8 Grand' Rue, 80160 Courcelles sous Thois.
7. **ANGERS** : Madame Monique Lair, Les Perrières, 49160 Blou.
8. **ANGOULÊME** : M. Jacques Coupillaud, La Vergne, rue Victor-Hugo, 16450 St Claud.
9. **ANNECY** : Pas de délégué.
10. **ARRAS** : Pas de délégué.
11. **AUCH** : Pas de délégué.
12. **AUTUN** : Mme Guy Colmant, Les Vieilles-Pierres, 13 place Saint-Julien, 71240 Sennecey le Grand.
13. **AVIGNON** : Pas de délégué.
14. **BAYEUX** : M. Patrick d'Aubigny, 2 rue François-Couperin, 92400 Courbevoie et Château d'Aubigny, 14700 Aubigny.
15. **BAYONNE** : Pas de délégué
16. **BEAUVAIS** : Mme de Kersaint, 110 rue Charles de Gaulle, 60440 Versigny et Mme Denis Harlé d'Ophove, Château du Marais, 60710 Chevières
17. **BELLEY** : M. Louis-Jacques Le Seigneur, Evêché, 31, rue du Docteur-Nodet, BP 154, 01004 Bourg en Bresse Cedex.
18. **BESANÇON** : Pas de délégué.
19. **BLOIS** : Mme Antoine Heurteau, Cigonneau, 41320 Maray.
20. **BORDEAUX** : Pas de délégué.

21. **BOURGES : Pour l'Indre** : Mme François Chombart de Lauwe, 6, place St-Germain-des-Prés, 75006 Paris et Prieuré de N.D. de Longefont, 36800 Oulches.
Pour le Cher : Mme Christian de La Rochefoucauld, Les Souillats, 18600 Mornay sur Allier.
22. **CAHORS** : Pas de délégué.
23. **CAMBRAI** : Pas de délégué.
24. **CARCASSONNE** : Mme Jacques de Saint-Exupéry, Domaine de Pech-Céleyran, 11110 Salles d'Aude.
25. **CHALONS** : Voir Reims.
26. **CHAMBÉRY** : Mlle Caroline Suchon, B.P. 107, 2 place Cardinal Garrone, 73001 Chambéry Cedex.
27. **CHARTRES** : Mme Masson, 14 rue Saint Pierre, 28000 Chartres
28. **CLERMONT-FERRAND** : Mme Christiane de Quatrebarbes, château de Travers, 63450 Saint-Sandoux
29. **CORBEIL** : Pas de délégué.
30. **COUTANCES** : Mme Le Bail Collet, Manoir de L'Écoulanderie, 50200 Coutances.
31. **CRETEIL** : Madame Christine de Lacoste Lareymondie, 9 rue Auguste Blanqui, 94600 Choisy le Roi.
32. **DIGNE** : Pas de délégué.
33. **DIJON** : Mme Henri Darcy, 4, rue Fabert, 75007 Paris et Beauregard, 21460 Thoste.
34. **EVREUX** : Mme Chantal Poc, 1 parvis Notre Dame, 27000 Evreux.
35. **FREJUS et TOULON** : voir Toulon.
36. **GAP** : Pas de délégué.
37. **GRENOBLE** : Mme Brigitte Decaux, 1073 impasse des Cèdres, 38330 Montbonnot St Martin.
38. **LANGRES** : Mme Marie-Thérèse Borsuk, 3 rue Dehut, 52000 Verbiesles.
39. **LA ROCHELLE** : Mme Edith Gala, 14 rue Benjamin Delessert, 17370 Saint Trojan.
40. **LAVAL** : Mme de Vaujuas, Villiers, 53410 Launay Villiers.
41. **LE HAVRE** : Pas de délégué.

42. **LE MANS** : Mme Thibault Huyghues-Despointes, 164 boulevard Péreire, 75017 Paris.
43. **LE PUY** : Mme Mondani, Bos Bompagent, 43100 Saint Beauzire.
44. **LILLE** : Mme Philippe Lambert, 20, rue Gustave-Charpentier, 59170 Croix.
45. **LIMOGES** : Pas de délégué.
46. **LUÇON** : Pas de délégué.
47. **LYON** : M. et Mme Jacques Jenny, Le Hameau de Roncière, 69910 Villié Morgon.
48. **MARSEILLE** : Pas de délégué.
49. **MEAUX** : M. Philippe Bollet, 12bis rue Jame, 77870 Vulaines sur Seine.
50. **MENDE** : Mme Arnaud Azaïs, 110 bis avenue de Suffren, 75015 Paris et Le Moulin de La Baume, 481400 Marvejols.
51. **METZ** : Pas de délégué.
52. **MONTAUBAN** : M. et Mme Philippe Loyer, 876 chemin de Palvielles, 82100 Castelsarrasin.
53. **MONTPELLIER** : Pas de délégué .
54. **MOULINS** : Mme Marie-José Daudruy, Les Picards, 03000 Montilly.
55. **NANCY** : Mme Monique Briguet, 6 rue du Dr Levy, 54500 Vandœuvre les Nancy
56. **NANTERRE** : Pas de délégué.
57. **NANTES** : M. Etienne Destouches, 20 boulevard Eugène Orioux, 44000 Nantes.
58. **NEVERS** : Mme Bruno de Soos, Chalvron, 58190 St Aubin des Chaumes.
59. **NICE** : Pas de délégué.
60. **NIMES** : M. Pierre Daudé, Résidence l'Ecrin, 6 avenue de Stalingrad, 30100 Alès
61. **ORLEANS** : M. de Robien, L'Alleu, 45130 Huisseau sur Mauves.
62. **PAMIERS** : Pas de délégué.
63. **PERIGUEUX** : Mme Maggy de Sevin, 50 rue Gambetta, 24000 Perigueux.
64. **PERPIGNAN** : Mme Daubin, 1, rue Joachim-du-Bellay, 66000 Perpignan et 14 boulevard de la Mer 66700 Argelès Plage.

65. **POITIERS** : M. et Mme de Riedmatten, Le Ché, 86390 Lathus.
66. **PONTOISE** : M. et Mme Jacques de Maistre, Château de Guiry, 19 rue St Nicolas, 95450 Guiry en Vexin.
67. **QUIMPER** : Pas de délégué.
68. **REIMS** : Mme François de Varine-Bohan, 1bis rue du Dr Rousseau, 51200 Epernay.
69. **RENNES** : Mme M.-F. Godard, Maison Diocésaine, 45 rue de Brest, 35042 Rennes Cedex.
70. **RODEZ** : Mme J.-C. Ayrignac, Moulin de Banès, 12330 Marcillac Vallon.
71. **ROUEN** : Pas de délégué.
72. **SAINT-BRIEUC** : Mme Philippe de Sainte-Foy, « Le Gollot », 22810 Plouvenez Moëdec.
73. **SAINT-CLAUDE** : Pas de délégué.
74. **SAINT-DENIS** : Pas de délégué.
75. **SAINT-DIÉ** : Pas de délégué.
76. **SAINT-ÉTIENNE** : M. Christian Bonnard, 6 rue Buisson, 42000 St Étienne.
77. **SAINT-FLOUR** : Pas de délégué.
78. **SÉES** : Mme Jean-Louis Cardon, « La Dormie », 61250 Valframbert ou 72 rue de l'Assomption, 75016 Paris.
79. **SENS** : M. et Mme Christian de Brabois, Rue du Château, 89130 Dracy sur Ouanne et 15 rue du Dr Lancereaux, 75008 Paris.
80. **SOISSONS** : M. Dominique Dietsch, 3 place du 87^e R.I., 02100 Saint Quentin.
81. **STRASBOURG** : M. Jean-Daniel Luthringer, 24 boulevard Clémenceau, 67000 Strasbourg.
82. **TARBES** : Mme Antoine de Montleau, rue de La Castelle, 65700 Castelnaud Rivière Basse.
83. **TOULON** : M. Philippe de Pierrefeu, château de Gairoird, 83390 Cuers.
84. **TOULOUSE** : Pas de délégué.
85. **TOURS** : Mme d'Ouince, 14, rue Emile Zola, 37000 Tours.
86. **TROYES** : M. Régis Saucourt Harmel, 10, rue Lachat, 10000 Troyes ou 18, impasse de la Papeterie, 10800 Saint Julien les Villas.

87. **TULLE** : Mme François Lafon de Lageneste, Chemin de Saint Clément, 19700 Saint-Clément.
88. **VALENCE** : Mme Catherine Ollat, Maison diocésaine, BP 825, 26008 Valence Cedex.
89. **VANNES** : M. Jacques Pastré, Carcado, 56920 Saint Gonnery.
90. **VERDUN** : Mme Mangel, 3 rue de Cumières, 55100 Verdun.
91. **VERSAILLES** : Mme François de Montmarin, 11, rue Maréchal Galliéni, 78000 Versailles.
92. **VIVIERS** : Mme de Kermel, 1, place Georges-Couderc, 07700 Bourg St Andéol.



Rien qu'aujourd'hui...

Rien qu'aujourd'hui,, j'essaierai de vivre exclusivement la journée sans tenter de résoudre le problème de toute ma vie.

Rien qu'aujourd'hui,, (...) je ne critiquerai personne. Et ne prétendrai redresser ou discipliner personne, si ce n'est moi.

Je serai heureux rien qu'aujourd'hui, dans la certitude d'avoir été créé pour le bonheur, non seulement dans l'autre monde, mais aussi dans celui-ci.

Rien qu'aujourd'hui, je m'adapterai aux circonstances, sans prétendre que celles-ci se plient à tous mes désirs.

Rien qu'aujourd'hui, je consacrerai dix minutes à la lecture de la Parole (...), nécessaire à la vie de l'âme.

Rien qu'aujourd'hui, je ferai une bonne action et n'en parlerai à personne.

Rien qu'aujourd'hui, j'établirai un programme détaillé de ma journée. (...) Et je me garderai de deux calamités : la hâte et l'indécision.

Rien qu'aujourd'hui, je croirai fermement, même si les circonstances prouvent le contraire, que la bonne providence de Dieu s'occupe de moi, comme si rien d'autre n'existait au monde.

Rien qu'aujourd'hui, je ne craindrai pas. Et tout spécialement, je n'aurai pas peur d'apprécier ce qui est beau, et de croire en la bonté.

Saint Jean XXIII

TABLE des MATIÈRES

1. Le mot du Président	Page 1
2. Loi et miséricorde sont-elles incompatibles ? (<i>Abbé Jean-Raphaël Dubrulle</i>)	Pages 2 à 6
3. Quand Maman tique (<i>Pierre Durieux</i>)	Page 7
4. Père Hamel - Nos amis défunts	Page 8
4. Les livres (<i>Marie-Annick de la Genardière</i>)	Pages 9 à 10
6. Dons à l'Œuvre des Campagnes, Legs et Donations	Pages 12 et 13
7. Les livres (<i>suite</i>) (<i>Marie-Annick de la Genardière</i>)	Pages 14 à 19
8. Liste des délégués	Pages 20 à 24
9. Rien qu'aujourd'hui (<i>Saint Jean XXIII</i>)	3 ^e de couverture

Dépôt légal : Juin 2017 – N° 26102 – Gérant : M. Louis d'Astorg
N° Enreg. Comm. Parit. 1217 G 82530 – ISSN 1272-9604

Photographie de Couverture :
Le Baptême de Jésus.
Jean Marie Bonnassieux

Pensez à votre cotisation, Merci !

Cotisation annuelle : 10 € par an

L'Œuvre des Campagnes

2, rue de La Planche, 75007 Paris

Tél. 01.45.48.25.83

E-mail : œuvre-des-campagnes@orange.fr